

PRÉSIDENCE

Présidence

9 route des Artifices, Baie
de la Moselle
Nouméa CEDEX

Téléphone :
20 50 50

Courriel :
presidence@province-
sud.nc

Affaire suivie
par Bastien
VANDENDYCK

La Présidente

à

MONSIEUR EMMANUEL MACRON
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ÉLYSÉE
55 RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ
75 008 PARIS

Objet : Avenir de l'Usine du sud

Monsieur le Président de la République,

Le courrier adressé le 10 septembre au Comité interministériel de restructuration industrielle par New Battery Metals (NBM), annonçant son renoncement à présenter une nouvelle offre de reprise de Prony Resources dans les conditions actuelles, constitue un signal d'une extrême gravité pour la Nouvelle-Calédonie. **Il menace directement la perspective d'une solution industrielle pérenne pour l'usine du Sud, qui fait vivre des milliers de familles calédoniennes**, anime un tissu essentiel de sous-traitants et représente une part déterminante de l'activité économique de la Nouvelle-Calédonie.

Cette décision intervient alors que la situation de l'entreprise se dégrade. Pour pouvoir financer ses approvisionnements en soufre jusqu'à la fin de l'année, l'usine va devoir ralentir sa production. Cette perspective entraînera des conséquences majeures pour son activité et ses équilibres financiers, au risque d'aggraver plus encore les difficultés auxquelles une reprise doit précisément apporter une réponse. Chaque délai supplémentaire compromet davantage les chances de redressement.

Depuis de nombreuses semaines, j'alerte l'État sur cette urgence et sur la nécessité de rendre les arbitrages indispensables à l'aboutissement des discussions. **Je vous ai personnellement renouvelé cette alerte la semaine dernière**, comme je l'ai fait auprès de l'ensemble des responsables politiques nationaux rencontrés dans ce cadre de la mission transpartisane qui s'est rendue à Paris.

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre entretien, les discussions prolongées sur le recours à des experts techniques chinois et les exigences supplémentaires formulées par l'État ont retardé l'avancement du projet de reprise. Durant ces mois d'incertitude, les conditions économiques et financières se sont dégradées, fragilisant davantage son équilibre. Le courrier de NBM confirme aujourd'hui les risques sur lesquels j'avais appelé votre attention et souligne l'urgence de clarifier la position de l'État pour permettre aux discussions de reprendre.

NBM identifie deux obstacles à la poursuite de son engagement. Le premier concerne l'augmentation du prix du soufre, liée aux tensions dans le détroit d'Ormuz, et l'absence, dans les délais du processus, d'un cadre de soutien de l'État permettant de faire face à cette exposition. Le second tient aux exigences relatives à la composition du consortium technique, notamment au remplacement tardif du partenaire chinois ENFI, initialement retenu pour l'ingénierie du redressement.

Si nous ne maîtrisons pas l'évolution de la situation dans le détroit d'Ormuz, **l'État dispose en revanche de leviers directs pour agir sur les conditions de la reprise.**

L'État peut agir en mettant en place un mécanisme de compensation du différentiel entre le prix du soufre retenu dans le projet de reprise et celui résultant des tensions internationales. Un tel soutien permettrait de rétablir la visibilité économique nécessaire à l'engagement du repreneur et de lever l'un des deux obstacles explicitement soulevés par NBM

Il peut aussi **prendre sans délai une décision constructive sur le recours aux compétences techniques chinoises nécessaires au projet.** La question posée ici est celle de prestations d'expertise et d'ingénierie : elle doit être distinguée de celle de l'actionnariat et du contrôle de l'entreprise. Les garanties que l'État entend exiger sur ce dernier point ne sauraient justifier une impasse sur le soutien technique indispensable au redressement de l'usine.

NBM précise qu'il serait disposé à réexaminer sa position si une visibilité suffisante lui est apportée sur ces deux sujets. Cette ouverture exige une réponse immédiate. Nous ne pouvons laisser se refermer une perspective de reprise faute d'arbitrages qui relèvent de la puissance publique.

Je vous demande donc de faire arrêter, dans les tout prochains jours, une position claire de l'État sur les partenaires techniques et sur les conditions d'accompagnement économique du projet, afin de permettre la reprise des discussions avec NBM sur des bases viables et durables.

Monsieur le Président de la République,

Le 23 juillet 2023, à Nouméa, vous vous adressiez à des milliers de Calédoniens réunis pour soutenir votre vision de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République. Vous affirmiez alors avec force que le nickel est *« au cœur de l'histoire du développement, puis de la politique de rééquilibrage qu'a connue la Nouvelle-Calédonie. Et le nickel est une richesse pour la Nouvelle-Calédonie. C'est aussi, et je le dis ici avec force, une ressource stratégique majeure pour la France et l'Europe, à l'heure où nous avons engagé un effort massif de réindustrialisation »*.

Ces paroles engagent l'État. Il serait incompréhensible qu'elles restent sans traduction concrète et que l'usine du Sud soit laissée sans solution. **Faute de décisions rapides et courageuses, ce sont la crédibilité de la parole publique et la capacité de l'État à tenir ses engagements envers ses citoyens, fussent-ils éloignés du territoire métropolitain, qui seraient directement mises en cause.**

La venue prochaine en Nouvelle-Calédonie de Stéphane Séjourné, votre ancien ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, aujourd'hui vice-président de la Commission européenne, donne à cette exigence une portée supplémentaire. Il porte, au nom de l'Union européenne, une ambition de sécurisation des approvisionnements en matières premières critiques, parmi lesquelles figure le nickel. **Laisser se dégrader l'avenir de l'usine du Sud au moment même où l'Europe entend renforcer sa souveraineté industrielle constituerait une contradiction politique et stratégique majeure.** Au-delà des conséquences pour la Nouvelle-Calédonie, ce serait fragiliser les intérêts de la France et priver durablement l'Europe d'un atout essentiel à son ambition industrielle.

L'avenir de l'usine du Sud engage celui de milliers de Calédoniens, directement ou indirectement, et la capacité du territoire à retrouver une perspective économique. L'État, pleinement informé de la gravité de la situation, doit désormais prendre les décisions qui lui incombent.

Nous ne disposons plus du temps nécessaire pour différer ces choix.

Consciente de votre engagement personnel dans le dossier calédonien et de l'intérêt stratégique du nickel pour la Nation en général et pour la vie quotidienne des Calédoniens en particulier, je ne doute pas que vous apporterez toute l'attention nécessaire à ces demandes afin que soient prises, sans délai, les décisions qu'exige la gravité de la situation

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération



La Présidente

Sonia BACKES